

États financiers consolidés de

**Conseil de Bande des Abénakis
de Wôlinak**

31 mars 2015



Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

31 mars 2015

Table des matières

	Page
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés à vocation particulière	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
État consolidé des résultats	4
État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C.	5
État consolidé des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle	6 - 9
État consolidé de la variation de la dette nette	10
État consolidé de la situation financière	11
État consolidé des flux de trésorerie	12
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	13 - 25
Annexe 1 - Revenus consolidés	26
Annexe 2 - Charges consolidées	27 - 28
RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS	
Résultats et excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. par service	31 - 104

RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

Résultats et excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. par service	31 - 104
--	----------

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

L'auditeur externe, Deloitte, effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit canadiennes, et exprime son opinion sur les états financiers consolidés. L'auditeur externe a pleinement et librement accès à la gestion financière du Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak et le rencontre lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak :



Directeur général

Le 20 juillet 2015

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés à vocation particulière

Aux membres du
Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2015, les états consolidés des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C., des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le présent rapport sur les états financiers consolidés ne couvre pas les états des résultats et de l'excédent (déficit) aux fins du AADNC par service.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Informations comparatives retraitées

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 20 des états financiers consolidés, qui explique que certaines informations comparatives pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 ont été retraitées.

Observation

Le Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak n'a pas présenté de budget dans l'état de la variation de la dette nette.

Référentiel comptable et restriction quant à la diffusion et à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés pour permettre au Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak de se conformer aux exigences en matière d'informations financières d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et au Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.I.

Le 20 juillet 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122666

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
		(Redressé, voir note 20)
Revenus - Conseil de bande (annexe 1)	3 062 464	2 822 075
Revenus - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 1)	87 547	94 118
	3 150 011	2 916 193
Charges - Conseil de bande (annexe 2)	2 974 552	3 004 495
Charges - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 2)	127 907	125 631
	3 102 459	3 130 126
Excédent (déficit) - Conseil de bande	87 912	(182 420)
Déficit - Carrefour Wôlinak inc.	(40 360)	(31 513)
Excédent (déficit)	47 552	(213 933)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C.

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
		(Redressé, voir note 20)
Excédent (déficit) - Conseil de bande	87 912	(182 420)
Conciliation aux fins de A.A.D.N.C.		
Immobilisations		
Amortissement	214 686	206 671
Acquisitions	(263 343)	(817 341)
	(48 657)	(610 670)
Financement		
Produit d'emprunt à long terme	115 882	244 500
Remboursement de la dette à long terme	(140 118)	(185 012)
Remboursement des créances à long terme	74 568	128 705
	50 332	188 193
Affectations		
Au Fonds en fiducie	(58 324)	(28 407)
Du Fonds en fiducie	58 152	52 048
À la réserve de remplacement, S.C.H.L.	(21 600)	(21 600)
À la réserve de remplacement - Biens immobiliers	(5 892)	(5 892)
	(27 664)	(3 851)
	(25 989)	(426 328)
Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. - Conseil de bande	61 923	(608 748)
Déficit - Carrefour Wôlinak inc.	(40 360)	(31 513)
Conciliation aux fins de A.A.D.N.C.		
Immobilisations		
Amortissement	51 103	52 951
Acquisitions	(4 075)	(8 415)
	47 028	44 536
Excédent aux fins de A.A.D.N.C. - Carrefour Wôlinak inc.	6 668	13 023
Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. - Total	68 591	(595 725)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE BANDE DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE A.A.D.N.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE

Exercice terminé le 31 mars 2015

Numéro de service A.A.D.N.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de A.A.D.N.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. \$
<u>Conseil de bande</u>								
<u>SERVICES A.A.D.N.C.</u>								
ADMINISTRATION								
NG00/NTK0	1000/1030 Soutien aux gouvernements indiens - Bande et logement		31-32	351 140	554 855	(203 715)	71 024	(132 691)
NG0L	1080 RCP/RRQ et régimes de retraite privés - contributions d'employeur Premières Nations							
NG0M	1080 Frais d'administration des régimes de pension et contributions d'employeurs aux régimes d'avantages sociaux		33	35 576	35 576	-	-	-
8100	2550 Emploi des membres de la communauté		34	(18 100)	-	(18 100)	-	(18 100)
NT90	2600 Développement de la capacité de gouvernance de la gestion de l'information/technologie de l'information		35					
8101	2600 Développement des entreprises		35	9 525	19 125	(9 600)	-	(9 600)
NG1F	1040 Développement de la capacité de gouvernance - ressource humaine/formation continue		36	7 500	7 500	-	-	-
NG1F	1060 Développement de la capacité de gouvernance-ressource humaine/formation des élus		37	5 000	5 000	-	-	-
	Fonds en fiducie		38	58 324	-	58 324	(58 324)	-
				448 965	622 056	(173 091)	12 700	(160 391)
ÉDUCATION								
NP00	2200 Éducation élémentaire/secondaire		40					
NP50	2200 Éducation post-secondaire		40					
NP38	2200 Écoles provinciales services directs		40	286 371	229 583	56 788	-	56 788
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE								
NTF1	2500/3100/7800 Eau et égout - Fonctionnement et entretien biens immobiliers		42-43					
NTM0	2500/3100/7800 Autre - Immobilisations		42-43					
NTM1	2500/3100/7800 Autre - Fonctionnement et entretien biens immobiliers		42-43	319 341	342 011	(22 670)	109 782	87 112
NTME	2500 Contribution pour équipements - camion Ford		44	37 045	-	37 045	(37 200)	(155)
NTNJ	6475 Les routes & ponts locaux		45	66 020	-	66 020	(96 700)	(30 680)
				422 406	342 011	80 395	(24 118)	56 277
GESTION DES TERRES								
NTMW	3600 Bâtiments communautaires/Promenade Leblanc		47	565	1 499	(934)	-	(934)
NT4X	1000 Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserves		48	10 520	10 520	-	-	-
				11 085	12 019	(934)	-	(934)
INSCRIPTION DES INDIENS								
NPGO	1000 Financement de base des services fonciers et fiduciaires - inscription des indiens et listes		50	2 041	2 041	-	-	-
DÉVELOPPEMENT SOCIAL								
NP80	1020 Aide au revenu		52	368 334	174 702	193 632	-	193 632
NPE0	4550 Projets de prévention		53	25 000	25 000	-	-	-
				393 334	199 702	193 632	-	193 632
REVENDICATIONS PARTICULIÈRES								
NGBL	1000 Soumissions revendications particulières spéciales		55	50 867	52 776	(1 909)	-	(1 909)

CONSEIL DE BANDE DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE A.A.D.N.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE

Exercice terminé le 31 mars 2015

Numéro de service A.A.D.N.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de A.A.D.N.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. \$
<u>SERVICES A.A.D.N.C. (suite)</u>								
ENVIRONNEMENT								
8464	7100	Élaboration plan de gestion environnementale	57	1 987	1 987	-	-	-
NT4J	1070	Environnement activité préventive - code foncier	58	93 947	93 947	-	-	-
NT63	7275	Évaluation environnementale des sites contaminés	59	18 660	18 691	(31)	-	(31)
				114 594	114 625	(31)	-	(31)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE								
NTMB 2750/5000	Contributions et projets divers/comité de priorisation		61-62	191 968	243 171	(51 203)	95 224	44 021
<u>SERVICES - AUTRES QUE A.A.D.N.C.</u>								
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE								
3200	Résidence au soleil levant		64	83 496	83 496	-	-	-
8000	Salle de conditionnement physique		65	54 805	67 445	(12 640)	16 553	3 913
2850 / 5300	Salle communautaire et chapelle		66	33 711	12 572	21 139	4 380	25 519
4900	Patinoire et maison des jeunes		67	78 657	-	78 657	(79 441)	(784)
2900	Réfection toit/système téléphonique et réseau informatique		68	-	-	-	-	-
2901	Agrandissement du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki		69	-	-	-	-	-
				250 669	163 513	87 156	(58 508)	28 648
DÉVELOPPEMENT SOCIAL								
4525	Santé Canada Priorité #1		71	110 862	104 970	5 892	(5 892)	-
4580	Santé Canada/Transport pour raisons médicales (SSNA/TRM)		72	22 660	22 660	-	-	-
4570	Santé Canada Priorité #2		73	107 612	107 612	-	-	-
4590	Santé Canada Priorité #3		74	42 168	42 168	-	-	-
4505	Soin à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des inuits (SDMCPNI)		75	40 045	40 045	-	-	-
7900	Service de garde à l'enfance		76	12 937	12 943	(6)	-	(6)
7950	Initiative de lutte contre la pauvreté		77	-	-	-	-	-
				336 284	330 398	5 886	(5 892)	(6)
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES								
5100	Journal Mikwobait		79	2 491	2 491	-	-	-
5200	Pow Wow		80	38 466	38 466	-	-	-
				40 957	40 957	-	-	-
EMPLOI								
6000/6100/6200	Commission de développement des ressources humaines des Premières /6300 et 6500	Nations du Québec	82	162 527	162 527	-	-	-
ÉDUCATION								
2215	CEPN - Programme jeunesse		84	2 284	2 284	-	-	-
2240	CEPN - Partenariat en éducation et Secrétariat aux Affaires Autochtones		85	68 286	72 278	(3 992)	3 992	-
	réfection bibliothèque		86	12 262	12 331	(69)	-	(69)
2220	CEPN - Nouveaux sentiers en éducation		87	4 277	4 277	-	-	-
2210	CEPN - Science et technologie		88	28 875	28 875	-	-	-
2105	Initiation à la langue Abénakise			115 984	120 045	(4 061)	3 992	(69)

CONSEIL DE BANDE DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE A.A.D.N.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE

Exercice terminé le 31 mars 2015

Numéro de service A.A.D.N.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de A.A.D.N.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. \$
SERVICES - AUTRES QUE A.A.D.N.C. (suite)								
LOGEMENT SOCIAL								
6450 Construction immeuble locatif (IPPN)								
6400 SCHL ARTICLE 95 / 10155-10165 KOLIPAO	90	-	-	-	-	(23 301)	(23 301)	
5400 SCHL ARTICLE 95 / 10155 TOMAKOWA	91	30 276	24 084	6 192	(5 909)	283		
5500 SCHL ARTICLE 95 / 10145 TOMAKOWA	92	23 266	15 219	8 047	(5 483)	2 564		
5600 SCHL ARTICLE 95 / 4974 DANUBE	93	27 349	26 565	784	(706)	78		
5700 SCHL ARTICLE 95 / 10125-10135 TOMAKOWA JUMELÉ	94	28 553	26 250	2 303	(1 491)	812		
5800 SCHL ARTICLE 95 / TRIPLEX	95	13 898	10 552	3 346	(1 678)	1 668		
3350 SCHL - AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS / PAREL	96	1 615	-	1 615	-	1 615		
	97	44 200	26 018	18 182	-	-	18 182	
		169 157	128 688	40 469	(38 568)	1 901		
ENVIRONNEMENT								
7150 Panneaux de sensibilisation environnement								
7125 Mosaïques	98	8 987	8 987	-	-	-		
7175 Fonds autogérés des espèces en péril	100	1 737	1 737	-	-	-		
7200 Aménagement d'un jardin à papillons	101	30 960	20 141	10 819	(10 819)	-		
7250 Namasak - Pêche	102	6 100	6 100	-	-	-		
7300 Plan de mise en valeur intégrée de la communauté	103	2 471	2 574	(103)	-	(103)		
	104	15 000	15 000	-	-	-		
		65 255	54 539	10 716	(10 819)	(103)		
Quotepart des pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		-	155 901	(155 901)	(155 901)			
TOTAL - CONSEIL DE BANDE		3 062 464	2 974 552	87 912	(25 989)	61 923		
		(voir annexe 1)	(voir annexe 2)					
Déficit accumulé non affecté au 31 mars 2014 - solde déjà établi - Conseil de bande							(433 231)	
Redressement aux exercices antérieurs (voir note 20)							(476 418)	
Déficit accumulé non affecté au 31 mars 2014 - solde redressé - Conseil de bande							(909 649)	
Déficit accumulé non affecté au 31 mars 2015 - Conseil de bande							(847 726)	

CONSEIL DE BANDE DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE A.A.D.N.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE

Exercice terminé le 31 mars 2015

Numéro de service A.A.D.N.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation à des fins de A.A.D.N.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. \$
SOMMAIRE CUMULÉ PAR DÉPARTEMENT - CONSEIL DE BANDE								
ADMINISTRATION				448 965	622 056	(173 091)	12 700	(160 391)
ÉDUCATION				402 355	349 628	52 727	3 992	56 719
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE				422 406	342 011	80 395	(24 118)	56 277
GESTION DES TERRES				11 085	12 019	(934)	-	(934)
INSCRIPTION DES INDIENS				2 041	2 041	-	-	-
DÉVELOPPEMENT SOCIAL				729 618	530 100	199 518	(5 892)	193 626
REVENDICATIONS PARTICULIÈRES				50 867	52 776	(1 909)	-	(1 909)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE				442 637	406 684	35 953	36 716	72 669
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES				40 957	40 957	-	-	-
EMPLOI				162 527	162 527	-	-	-
LOGEMENT SOCIAL				169 157	128 688	40 469	(38 568)	1 901
ENVIRONNEMENT				179 849	169 164	10 685	(10 819)	(134)
Quotepart des pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)				-	155 901	(155 901)	-	(155 901)
				3 062 464	2 974 552	87 912	(25 989)	61 923
Carrefour Wôlinak inc.				87 547	127 907	(40 360)	47 028	6 668
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2014 - Carrefour Wôlinak inc.				(voir annexe 1)	(voir annexe 2)			106 633
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2015 - Carrefour Wôlinak inc								113 301
Résultats - total - Consolidés (Il n'existe aucune opération interorganismes)				3 150 011 (voir annexe 1)	3 102 459 (voir annexe 2)	47 552	21 039	68 591

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
		(Redressé, voir note 20)
<u>Excédent (déficit) de l'exercice</u>	47 552	(213 933)
 Variation des immobilisations corporelles		
Acquisitions	(267 418)	(825 756)
Amortissement	265 789	259 622
	(1 629)	(566 134)
 Variation des autres actifs non financiers	961	25 606
 Variation des actifs financiers nets (dette nette)	46 884	(754 461)
 (Dette nette) actifs financiers nets au début de l'exercice	(64 139)	690 322
 Dette nette à la fin de l'exercice	(17 255)	(64 139)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2015

	2015 \$	2015 \$	2015 \$	2014 \$	2014 \$	2014 \$
	Conseil de bande	Carrefour Wôlinak inc.	Total (1)	Conseil de bande (Redressé, voir note 20)	Carrefour Wôlinak inc.	Total (1)
Actifs financiers						
Encaisse	-	14 863	14 863	-	4 212	4 212
Actifs assujettis à des restrictions						
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 15)	70 733	-	70 733	-	-	-
Fonds en fiducie - Liquidités dans le Fonds en fiducie d'Ottawa (note 16)	2 050 865	-	2 050 865	2 050 693	-	2 050 693
Débiteurs (note 4)	595 560	11 120	606 680	370 855	3 534	374 389
Participation dans une entreprise publique en propriété exclusive (note 5)	1 427 202	-	1 427 202	1 487 406	-	1 487 406
Avances à une entreprise publique (note 6)	-	-	-	2 917	-	2 917
Avances au Conseil de bande, sans intérêts	-	88 804	-	-	98 846	-
Avances à 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant), sans intérêts	-	11 300	11 300	-	11 300	11 300
Créances à long terme (note 7)	297 731	-	297 731	320 082	-	320 082
	4 442 091	126 087	4 479 374	4 231 953	117 892	4 250 999
Passifs						
Découvert bancaire	71 983	-	71 983	4 089	-	4 089
Emprunt bancaire (note 8)	46 072	-	46 072	18 579	-	18 579
Créditeurs et charges à payer (note 9)	519 766	12 786	532 552	590 389	11 259	601 648
Contributions préétablies à payer (note 10)	2 475	-	2 475	-	-	-
Revenus différés	36 794	-	36 794	15 000	-	15 000
Fonds inutilisés (note 11)	742 956	-	742 956	582 216	-	582 216
Dû au Carrefour Wôlinak inc., sans intérêts	88 804	-	-	98 846	-	-
Dette à long terme (note 12)	3 063 797	-	3 063 797	3 093 606	-	3 093 606
	4 572 647	12 786	4 496 629	4 402 725	11 259	4 315 138
(Dette nette) actifs financiers nets	(130 556)	113 301	(17 255)	(170 772)	106 633	(64 139)
Actifs non financiers						
Charges payées d'avance	48 686	-	48 686	49 647	-	49 647
Immobilisations corporelles (note 13)	4 361 215	1 188 901	5 550 116	4 312 558	1 235 929	5 548 487
	4 409 901	1 188 901	5 598 802	4 362 205	1 235 929	5 598 134
Excédent accumulé (note 14)	4 279 345	1 302 202	5 581 547	4 191 433	1 342 562	5 533 995

(1) Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre les deux organismes.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

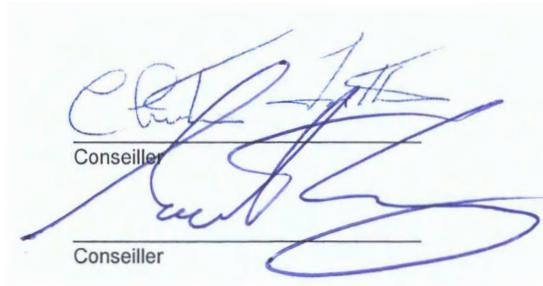
Éventualités (note 17)

Obligations contractuelles (note 18)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL


Chef


Conseiller


Conseiller


Conseiller

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
		(Redressé, voir note 20)
Activités d'exploitation		
Excédent (déficit) de l'exercice	47 552	(213 933)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	265 789	259 622
Quotepart des pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	155 901	313 593
Provision pour dévaluation d'avances à une entreprise publique, 9206- 0730 Québec inc. (L.M.C.)	19 871	70 090
	489 113	429 372
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement	(70 733)	-
Fonds en fiducie	(172)	23 641
Débiteurs	(232 291)	(73 017)
Créditeurs et charges à payer	(69 096)	106 025
Contributions préétablies à payer	2 475	-
Revenus différés	21 794	(57 800)
Fonds inutilisés	160 740	298 404
Charges payées d'avance	961	25 603
	302 791	752 228
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	27 493	18 759
Produit d'emprunt à long terme	115 882	525 306
Remboursement de la dette à long terme	(145 690)	(185 012)
	(2 316)	359 053
Activités d'investissement		
Avances à une entreprise publique, 9206-0730 Québec inc. (L.M.C.)	(16 954)	(73 007)
Encaissement d'avances d'une entreprise publique commerciale	-	13 333
Avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	(153 466)	(148 714)
Encaissement d'avances de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	57 769	57 696
Encaissement de créances à long terme	62 033	70 830
Augmentation des créances à long terme	(39 682)	(280 806)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(267 418)	(825 756)
	(357 718)	(1 186 424)
Diminution nette de la trésorerie	(57 243)	(75 143)
Trésorerie au début	123	75 266
Trésorerie à la fin	(57 120)	123

La trésorerie se compose des éléments suivants :

Encaisse	14 863	4 212
Découvert bancaire	(71 983)	(4 089)
	(57 120)	123

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

1. Description de l'Organisme

Le Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak (le « Conseil »), constitué en vertu de la *Loi sur les Indiens*, rend des services municipaux, sociaux et éducatifs aux membres de la communauté de Wôlinak.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies conformément aux exigences des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada publiées selon « 2014-2015 - Exigences en matière de rapports financiers ». Celles-ci, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C., des résultats et excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C. et la ventilation de l'excédent accumulé.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable inclut les entités suivantes :

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant);
- Carrefour Wôlinak inc.

L'entité suivante est consolidée :

- Carrefour Wôlinak inc. (à 100 %).

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges du Conseil des Abénakis de Wôlinak et du Carrefour Wôlinak inc.

L'entité suivante est comptabilisée selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Participation dans une entreprise publique en propriété exclusive

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant).

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de la société, la participation du Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak dans la société et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises avant le 1 avril 1996 ne sont pas reflétées.

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement, basé sur le coût moins la valeur résiduelle, réparti sur la durée de vie utile de l'immobilisation, est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

<u>Conseil de bande</u>	<u>%</u>
Aménagement - terrains	8
Bâtiments	4
Réseau d'adduction d'eau	4
Matériel et équipements	20
Matériel informatique	30
Matériel roulant	30
Maison des jeunes	4

<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>	<u>%</u>
Bâtiment	4
Aires asphaltées et stationnement	8
Enseigne	20
Matériel de bureau	20

Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties.

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes doivent être passées en charges dans l'état des résultats et aucune reprise sur réduction de valeur ne doit être constatée.

Créances à long terme

Les créances à long terme sont évaluées au coût et encaissées au même rythme que les dettes rattachées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, on demande à la direction de faire des estimations et de poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de l'actif et du passif et la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les revenus et les charges indiqués pendant la période visée. Les postes nécessitant des estimations élevées sont la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des immobilisations et les passifs éventuels. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des passifs si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Revenus différés

Les revenus différés sont composés des fonds reçus selon les ententes de l'exercice courant et qui n'ont pas été utilisés.

Fonds inutilisés

Les fonds inutilisés représentent les montants non dépensés relativement au financement provenant de A.A.D.N.C. et de Santé Canada à titre de contribution fixe et/ou globale. Ceux-ci sont présentés à titre de passifs.

Réserves de remplacement

Les réserves de remplacement sont financées au moyen d'une affectation annuelle des revenus.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés admissibles l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtones (le « RBA ») qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge de l'Organisme correspond à la contribution requise pour l'exercice.

3. Dépendance économique

Le Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak reçoit environ 54 % de ses revenus conformément à une entente de financement avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (A.A.D.N.C.). Cette entente vient à échéance le 31 mars 2016.

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

4. Débiteurs

	2015 \$	2014 \$
<u>Conseil de bande</u>		
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada	307 364	65 861
Ministère des Transports du Québec	-	17 694
Secrétariat aux affaires autochtones	24 095	84 395
Commission de développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec	6 333	18 122
CSSS des Premières Nations du Québec et Labrador	10 583	1 284
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	103 918	79 595
Santé Canada	40 444	14 348
Conseil en Éducation des Premières Nations	7 848	14 689
Taxes à la consommation	15 373	11 622
Autres	79 602	63 245
	595 560	370 855
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Loyers	24 269	16 683
Provision pour mauvaises créances	(13 149)	(13 149)
	11 120	3 534
Total	606 680	374 389

5. Participation dans une entreprise publique en propriété exclusive

	2015 \$	2014 \$
9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	100
Variation depuis l'acquisition		
Quotepart des pertes nettes	(1 580 572)	(1 424 671)
	(1 580 472)	(1 424 571)
Avances, à 5,9 %, remboursables jusqu'en décembre 2028 par mensualités de 6 995 \$, intérêts compris, renouvelables en décembre 2015 (montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme)	775 180	810 015
Avances, à 6,5 %, remboursables jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 4 799 \$, intérêts compris, renouvelables en novembre 2015 (montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme)	520 179	543 113

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

5. Participation dans une entreprise publique en propriété exclusive (suite)

	2015 \$	2014 \$
Avances, sans intérêts, remboursables et renouvelables le 1 avril 2016 (2)	1 712 315	1 558 849
	3 007 674	2 911 977
	1 427 202	1 487 406

9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) exploite un établissement de soins de longue durée.

Les informations financières pour la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 sont les suivantes :

Actif \$	Passif (1) \$	Revenus \$	Charges \$	Perte nette \$
2 886 962	4 467 434	1 242 570	1 398 471	(155 901)

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	(54 049)
Activités d'investissement	(3 292)
Activités de financement	61 363

(1) En plus des dus au Conseil, 9101-2658 Québec inc. a une dette à long terme dont le solde au 31 mars 2015 est de 1 283 366 \$ (1 317 700 \$ au 31 mars 2014) garantie par une hypothèque immobilière et mobilière sur l'universalité des biens et par un cautionnement du SAA (maximum 500 000 \$) et du Conseil (maximum 1 400 000 \$), renouvelable au plus tard le 31 août 2015 et, par conséquent, présentée à court terme.

(2) Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des deux prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2016	1 295 359
2017	1 712 315

6. Avances à une entreprise publique

	2015 \$	2014 \$
Avances à 9206-0730 Québec inc. (L.M.C.), sans intérêts	89 961	73 007
Provision pour dévaluation	(89 961)	(70 090)
	-	2 917

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

7. Crédances à long terme

	2015 \$	2014 \$
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 197 925 \$, à 5 %, encaissable jusqu'en novembre 2018 par semestrialités de 22 615 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2015	162 146	197 925
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 122 564 \$, à 5 %, encaissable jusqu'en décembre 2019 par semestrialités de 14 004 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2015	122 564	82 881
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, à 7,6 %, encaissable jusqu'en septembre 2015 par semestrialités de 14 379 \$, intérêts compris	13 021	39 276
	<hr/> 297 731	<hr/> 320 082

Les encaissements de capital prévus au cours du prochain exercice (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2016	297 731

8. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire, à 1,5 % au-dessus du taux préférentiel, d'un montant autorisé de 100 000 \$, est renouvelable annuellement.

Selon les conditions de la convention de crédit, le Conseil doit respecter les trois ratios financiers exigés par A.A.D.N.C. Au 31 mars 2015, le Conseil ne respecte pas les ratios financiers.

9. Créditeurs et charges à payer

	2015 \$	2014 \$
<u>Conseil de bande</u>		
Fournisseurs et frais courus - ordinaires	444 150	533 271
Fournisseurs - entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	22 830	-
Salaires et vacances à payer	52 786	45 772
Déductions à la source	-	11 346
	<hr/> 519 766	<hr/> 590 389

Carrefour Wôlinak inc.

Fournisseurs et frais courus	12 786	11 259
Total	<hr/> 532 552	<hr/> 601 648

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

10. Contributions préétables à payer

	2015 \$	2014 \$
NT90 (1844-001) Développement de la capacité de gouvernance de la gestion de l'information financière/technologies de l'information	2 475	-

11. Fonds inutilisés

	2015 \$	2014 \$
		(Redressé, voir note 20)

A.A.D.N.C.

- 8551-001/002 Eau et égout - Fonction et entretien biens immobiliers, 8740-001/002 Autre - Immobilisations et 8741-001/002 Autre - Fonction et entretien biens immobiliers (#2500, 3100 et 7800)	-	20 739
- 2300-001/002 Aide au revenu (#1020)	-	85 059
		105 798

Santé Canada

Priorité #1, 2 et 3 (#4525, 4570 et 4590)	742 956	476 418
	742 956	582 216

12. Dette à long terme

	2015 \$	2014 \$
Contrats de prêt à terme de la Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), garantis par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (A.A.D.N.C.)		
à 1,53 %, remboursable jusqu'en 2027 par mensualités de 914 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2017	125 519	134 500
à 1,67 %, remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 824 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2018	131 786	139 410
à 1,68 %, remboursable jusqu'en 2038 par mensualités de 656 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2018	150 259	139 826
à 3,13 %, remboursable jusqu'en 2035 par mensualités de 1 517 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2015	271 453	281 047
à 2,75 %, remboursable jusqu'en 2036 par mensualités de 1 384 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2016	265 455	274 661

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

12. Dette à long terme (suite)

	2015 \$	2014 \$
Contrats de prêt à terme de la Société de crédit commerciale autochtone (SOCCA), garantis par une hypothèque immobilière		
à 7 %, remboursable jusqu'en janvier 2034 par mensualités de 3 439 \$, intérêts compris, renouvelable en janvier 2016	431 031	441 710
à 5,9 %, remboursable jusqu'en décembre 2028 par mensualités de 6 995 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2015 (remboursé par l'entreprise publique en propriété exclusive)	775 180	810 015
à 6,5 %, remboursable jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 4 799 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2015 (remboursé par l'entreprise publique en propriété exclusive)	520 159	543 113
à 5 %, remboursable jusqu'en novembre 2018 par semestrialités de 22 615 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2015 (remboursé par des créances à long terme)	162 146	197 925
à 5 %, remboursable jusqu'en décembre 2019 par semestrialités de 14 004 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2015 (remboursé par des créances à long terme)	122 564	82 881
à 7 %, remboursable jusqu'en septembre 2022 par mensualités de 1 363 \$, intérêts compris, renouvelable en septembre 2015	95 224	-
Contrat de prêt à terme de la Banque Nationale du Canada, garanti par une hypothèque mobilière		
à 5,75 %, remboursé au cours de l'exercice	-	9 242
Contrat de prêt à terme de Caisse Desjardins, garanti par une hypothèque immobilière		
à 7,6 %, remboursable jusqu'en septembre 2015 par semestrialités de 14 379 \$, intérêts compris (remboursé par des créances à long terme)	13 021	39 276
	3 063 797	3 093 606

Les versements de capital requis au cours des quatre prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2016	2 422 457
2017	278 648
2018	120 742
2019	241 950

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

12. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices (en prenant l'hypothèse que les renouvellements seront réalisés) sont les suivants :

	\$
2016	197 579
2017	194 129
2018	204 125
2019	214 658
2020	180 779

13. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette	
			2015 \$	2014 \$
<u>Conseil de bande</u>				
Terrain	78 950	-	78 950	78 950
Aménagement - terrains	563 215	212 566	350 649	381 140
Bâtiments	4 636 840	1 299 950	3 336 890	3 459 044
Réseau d'adduction d'eau	117 726	39 903	77 823	81 066
Matériel et équipements	472 225	384 087	88 138	68 599
Matériel informatique	167 871	129 152	38 719	55 315
Matériel roulant	340 197	292 521	47 676	16 037
Maison des jeunes	226 906	4 538	222 368	172 407
Immobilisations en cours de construction	120 002	-	120 002	-
	6 723 932	2 362 717	4 361 215	4 312 558
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>				
Terrain	40 243	-	40 243	40 243
Bâtiment	1 915 808	834 351	1 081 457	1 125 113
Aires asphaltées et stationnement	164 950	101 227	63 723	69 264
Enseigne	3 845	3 681	164	205
Matériel de bureau	5 880	2 566	3 314	1 104
	2 130 726	941 825	1 188 901	1 235 929
Total	8 854 658	3 304 542	5 550 116	5 548 487

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

14. Excédent accumulé

	2015 \$	2014 \$
(Redressé, voir note 20)		
<u>Conseil de bande</u>		
Déficit accumulé non affecté	(847 726)	(909 649)
Investissement net dans les immobilisations corporelles	2 890 489	2 892 164
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 15)	151 334	129 734
Réserve de remplacement - Biens immobiliers *	34 383	28 491
Fonds en fiducie d'Ottawa (note 16)	2 050 865	2 050 693
4 279 345	4 191 433	
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Excédent accumulé non affecté	113 301	106 633
Investissement net dans les immobilisations corporelles	1 188 901	1 235 929
1 302 202	1 342 562	
Total	5 581 547	5 533 995

L'excédent non affecté au 31 mars 2015 est sujet à modifications à la suite de l'analyse des états financiers par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Santé Canada, la Société Canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.) et les autres organismes de financement

* Réserve de remplacement - Biens immobiliers (RBM)	2015 \$	2014 \$
Solde au début	28 491	22 599
Montant fourni dans le cadre de l'accord pour la RBM	5 892	5 892
34 383	28 491	

15. Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par projet d'habitation prévu à l'annexe B de la convention d'exploitation doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société Canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal. Au 31 mars 2015, le solde de banque de la réserve de remplacement, mis dans un compte bancaire distinct, est de 70 733 \$ (0 \$ au 31 mars 2014).

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

16. Liquidités dans le fonds en fiducie d'Ottawa

Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du Vérificateur Général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens. La majeure partie des sommes en fiducie provient du règlement de la revendication à Cressieul.

La composition du Fonds est la suivante :

	2015	2014
	\$	\$
Capital	11 718	11 718
Revenus	2 039 147	2 038 975
	2 050 865	2 050 693

17. Éventualités

Le Conseil a endossé des emprunts contractés par des membres de la communauté reliés aux résidences personnelles pour un montant maximal de 197 080 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de membres de la communauté. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charge dans l'exercice alors en cours.

De plus, le Conseil cautionne des emprunts contractés par l'entreprise publique en propriété exclusive pour un montant maximum de 1 445 000 \$. Au 31 mars 2015, ces emprunts totalisent 1 314 866 \$ (1 349 200 \$ au 31 mars 2014). Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de la société. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

Également, le Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

18. Obligations contractuelles

Le Conseil a contracté des ententes qui viennent à échéance jusqu'en 2020. Les paiements futurs s'élèveront à 66 818 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

	Ententes diverses	Location d'équipement	Total
	\$	\$	\$
2016	46 933	9 024	55 957
2017	-	4 882	4 882
2018	-	2 759	2 759
2019	-	2 759	2 759
2020	-	461	461
	46 933	19 885	66 818

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

19. Résultats budgétés

Les résultats budgétés suivants par départements présentés aux fins de comparaison, proviennent d'estimations approuvées par le Conseil de bande.

	Revenus - réel \$	Revenus - budgété \$	Charges - réel \$	Charges - budgété \$
Administration	448 965	351 903	602 185	382 813
L'éducation	402 355	394 371	349 628	365 371
Le développement communautaire	422 406	391 792	342 011	376 392
La gestion des terres	11 085	11 085	12 019	11 085
L'inscription des indiens	2 041	2 041	2 041	2 041
Le développement social	729 618	672 242	530 100	627 705
Les revendications particulières	50 867	50 867	52 776	50 867
Développement économique	442 637	215 699	426 555	275 495
Activités communautaires	40 957	16 500	40 957	16 500
Emploi	162 527	158 592	162 527	158 592
Logement social	169 157	137 354	128 688	93 354
Environnement	179 849	155 057	169 164	143 057
Quotepart des pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	-	-	155 901	100 000

Le détail par service est présenté dans la section des renseignements non audités.

20. Redressement aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, la direction a relevé l'anomalie mentionnée ci-bas. Ainsi la direction a corrigé cette anomalie de façon rétroactive et a retraité les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2014.

Conseil de bande

Des fonds inutilisés octroyés par Santé Canada n'étaient pas reflétés comme passifs.

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2015

20. Redressement aux exercices antérieurs (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'incidence des divers redressements :

	Solde du 31 mars 2014 avant redressement	Redressement	Solde du 31 mars 2014 après redressement
	\$	\$	\$
Revenus	3 014 681	(192 606) (1)	2 822 075
Passifs - Fonds inutilisés	105 798	476 418	582 216
Excédent accumulé - Déficit accumulé non affecté	(433 231)	(476 418)	(909 649)
(1) Santé Canada - priorité #1 (#4525)		96 823	
Santé Canada - priorité #2 (#4570)		82 749	
Santé Canada - priorité # 3 (#4590)		13 034	
		192 606	

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Revenus consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2015

ANNEXE 1

	2015	2014
	\$	\$
(Redressé, voir note 20)		
<u>Opérations du Conseil de bande</u>		
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada		
Contribution globale	1 062 336	1 019 234
Contribution fixe	49 335	45 382
Contribution préétablie	457 944	157 099
	1 569 615	1 221 715
Fonds inutilisés 2013-2014	105 798	(105 798)
Contribution préétablie (surplus inutilisé)	(2 475)	
Contribution préétablie - ajustement 2013-2014	(27 700)	(4 867)
	1 645 238	1 111 050
Autres		
Administration	7 200	10 064
Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec	10 000	25 000
Contribution de la Commission sur le développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	165 803	158 003
Commandites	25 500	31 200
Contribution du Conseil en Éducation des Premières Nations	77 824	83 892
Honoraires de gestion intersectoriels	47 932	64 528
Santé Canada	590 535	608 062
Santé Canada - ajustement années antérieures	(650)	(20 888)
Santé Canada - Fonds inutilisés	(266 538)	(192 606)
Société canadienne d'hypothèques et de logement et revenus de location de blocs	178 757	142 244
Secrétariat des affaires autochtones	39 683	387 996
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	43 899	12 837
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	137 135	159 302
Intérêts de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	83 496	79 216
Intérêts du Fonds en fiducie	58 324	28 407
Centre de ressources sur la gestion des terres des Premières Nations	75 000	-
Autres	16 472	10 933
Revenus différés 2013-2014	15 000	(15 000)
Revenus différés 2014-2015	(36 794)	-
Patrimoine Canada	14 202	-
Environnement Canada	30 960	-
Don de TD bank group	6 100	-
Hydro-Québec	-	15 000
Mémoire de frais	21 053	58 013
Salle de conditionnement physique	45 454	48 312
Salle communautaire et chapelle	30 879	16 510
	1 417 226	1 711 025
	3 062 464	2 822 075

Opérations du Carrefour Wôlinak inc.

Loyers	87 547	94 118
Total	3 150 011	2 916 193

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées

Exercice terminé le 31 mars 2015 .

ANNEXE 2

	2015	2014
	\$	\$
Opérations du Conseil de bande		
Salaires et charges sociales	710 089	662 942
Activités diverses	20 997	12 040
Allocations	127 921	126 108
Assurances	23 720	21 239
Besoins fondamentaux	125 012	101 002
Besoins particuliers	-	216
Contrats	132 572	99 700
Cotisations et activités diverses	10 692	7 930
Contributions - 9206-0730 Québec inc. (Service L.M.C.)	102 540	8 867
Divers	-	(381)
Énergie	44 998	60 402
Entretien et réparations	78 357	81 739
Entretien et réparations - matériel roulant	5 497	6 919
Essence	15 614	16 048
Frais de gestion intersectoriels	47 932	64 528
Frais de bureau, papeterie et fournitures	37 388	67 704
Frais de déplacements	51 238	41 636
Frais de formation	9 012	20 408
Frais de scolarité	147 313	221 515
Frais de services	1 076	10 042
Frais de gardes	6 800	4 800
Frais de caution - Revenu Québec (9206-0730 Québec inc.(Service L.M.C.))	48 409	-
Honoraires chef et conseillers	99 000	96 000
Honoraires professionnels	238 786	178 384
Honoraires professionnels consultants	61 576	73 055
Initiatives créations d'emplois	4 420	8 127
Intérêts et frais bancaires	5 053	16 509
Intérêts de la dette à long terme	131 750	110 649
Location	5 200	7 300
Loyer	7 433	5 333
Matériel et équipements	34 728	28 135
Manuels scolaires et fournitures	12 118	12 238
Mauvaises créances	50 761	6 436
Médicaments	1 038	4 203
Mesure d'aide aux étudiants	16 901	4 533
PAREL	26 018	17 462
Projets - divers	27 297	54 808
Provision pour dévaluation, 9206-0730 Québec inc. (Service L.M.C.)	19 871	61 223
Publicité et dons	8 727	11 987
Régie intermunicipale/déchets	16 076	28 934
Services auxiliaires	21 324	34 076
Subside à l'habitation	-	19 400
Télécommunications	23 235	25 374
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtones (R.B.A.)	35 576	35 061
Quotepart des pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	155 901	313 593
Vêtements	9 900	9 600
Amortissement des immobilisations corporelles	214 686	206 671
	2 974 552	3 004 495

Conseil de Bande des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées

Exercice terminé le 31 mars 2015

ANNEXE 2

	2015	2014
	\$	\$
<u>Opérations du Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Assurances	8 942	9 469
Créances douteuses	-	13 149
Énergie	41 168	32 791
Entretien et réparations	9 985	2 389
Frais bancaires	186	155
Honoraires professionnels	3 104	3 507
Location d'équipements	12 765	10 784
Taxes et permis	384	436
Télécommunications	270	-
Amortissement des immobilisations corporelles	51 103	52 951
	127 907	125 631
Total	3 102 459	3 130 126